

Maintenance et exploitation des systèmes d'évacuation des eaux usées

Maintenance and Operation of Sewage Disposal Systems

Quand les systèmes d'évacuation (ou « d'assainissement ») des eaux usées sont-ils utilisés?

Toute habitation ou tout bâtiment qui n'est pas raccordé à un réseau d'égouts municipaux ou urbains nécessite un système permettant l'évacuation des déchets humains. Certaines personnes, en général dans un cadre rural ou dans un camp, utilisent des toilettes ou cabinets extérieurs. Cependant, tous les bâtiments avec canalisations internes ont besoin d'un système d'évacuation des eaux usées conçu correctement et homologué par l'administration de la santé publique locale.

Un système d'évacuation des eaux usées classique comporte deux parties fondamentales :

- Une fosse septique ou une station de traitement des eaux usées et ;
- Un bassin d'évacuation – en général une série de conduits souterrains qui répartissent de façon homogène le liquide partiellement traité dans le sol pour un traitement final.

Comment fonctionne une fosse septique ou une station de traitement des eaux usées?

La fosse septique : Une fosse septique est un conteneur étanche souterrain destiné à recevoir, traiter et décanter les déchets humains. Les matières solides se déposent au fond de la fosse pour devenir de la boue résiduaire, tandis que la graisse ou les autres substances légères flottent à la surface, formant une couche d'écume. À l'intérieur de la fosse, les bactéries anaérobies (bactéries qui ne requièrent pas d'oxygène) décomposent les déchets solides. Lorsque la fosse septique fonctionne correctement, ces bactéries peuvent réduire la quantité de matières solides de 50 à 60 pour cent. Le liquide contenu entre la boue résiduaire au fond de la fosse et la couche d'écume au sommet s'écoule hors de celle-ci dans le bassin d'évacuation, où une décomposition supplémentaire survient à l'intérieur du sol, jusqu'à ce que les effluents soient sans danger et inertes. La boue résiduaire et la graisse stagnant à la surface de la fosse septique doivent être pompées régulièrement. Une personne autorisée qui est entrepreneur de pompage de fosses septiques peut effectuer cette maintenance.

La station de traitement des eaux usées : Une station de traitement des eaux usées classique utilise l'air (oxygène) pour aider à décomposer et à traiter les déchets. Dans certains cas, les déchets sont traités dans une fosse septique avant de s'écouler dans la station d'épuration. Une station d'épuration traite au mieux les déchets liquides de façon à ce que ces derniers soient plus propres et présentent un danger moindre avant d'entrer dans le bassin d'évacuation, comparativement aux déversements d'une fosse septique ordinaire. Le résultat final pour le propriétaire de l'habitation est un bassin d'évacuation plus petit.

Peut-on installer un système d'évacuation des eaux usées n'importe où?

Tout propriétaire qui souhaite construire un nouveau système septique, ou changer ou réparer un système existant, doit effectuer les travaux selon la Loi sur la Santé et selon le nouveau Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées qui est entré en vigueur le 31 mai 2005. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Internet suivant :

www.health.gov.bc.ca/protect/lup_onsite.html.

Un propriétaire doit dorénavant recourir aux services d'une personne autorisée qui peut être soit un ingénieur ou soit un entrepreneur agréé en installations septiques. Il existe quatre catégories d'entrepreneurs agréés : l'urbaniste, l'installateur, le fournisseur de maintenance et l'inspecteur privé. Il se peut qu'une personne, offrant ses services dans ce secteur, soit inscrite dans plus d'une catégorie. La personne autorisée évalue à la fois les besoins du propriétaire et la capacité du terrain à recevoir un système de traitement et d'évacuation des eaux usées, puis planifie ou conçoit un système septique répondant à ces besoins. Une fois que le projet est déposé auprès de l'administration de la santé, une personne autorisée installe le système suivant les plans.

Lorsque l'installation est terminée, la personne autorisée (l'urbaniste) certifie que le système a été établi selon le schéma de conception et fournit un programme de maintenance et un plan de récolement des composants du système au propriétaire et à l'administration de la santé.

Comment le système d'évacuation des eaux usées est-il entretenu et révisé?

Une fois que le système septique fonctionne, il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer que le programme de maintenance est suivi. Si vous n'entretenez pas votre système d'évacuation des eaux usées correctement, cela peut résulter en une défaillance prématurée de celui-ci et il vous faudra payer des frais élevés de réparation ou de remplacement de votre système d'évacuation.

Il est important de conserver un schéma précis qui indique l'emplacement de toutes les parties de votre système septique afin que vous puissiez les trouver. Pour les systèmes septiques construits selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, ce plan de récolement sera fourni par votre personne autorisée (urbaniste).

Tous les systèmes septiques, en particulier les stations d'épuration, nécessitent un fonctionnement et un entretien continus et adéquats. Un propriétaire de système d'assainissement devrait contacter un agent de service local qui est agréé et spécialisé dans le modèle de station de traitement qu'il possède pour conclure un contrat d'entretien annuel.

Les fosses septiques devraient être inspectées chaque année et elles ont généralement besoin d'être entretenues tous les deux à trois ans, en fonction du nombre de personnes utilisant le système et du volume d'évacuation quotidien.

Voici quelques points à garder en mémoire en ce qui concerne l'entretien d'une fosse septique :

- Faites appel à une personne autorisée pour la maintenance.
- Enlevez la boue résiduaire au printemps plutôt qu'à l'automne. De cette manière, vous éviterez de laisser des matières solides non décomposées dans la fosse pendant les mois froids d'hiver.
- Ne récrez pas la fosse. Une petite quantité de boue devrait être laissée afin de renouveler l'activité bactérienne.

Comment éviter d'éventuels problèmes?

Les systèmes d'évacuation des eaux usées peuvent être endommagés de différentes manières, même si cela pourrait être évité la plupart du temps.

- Si votre système a été construit après le 30 mai 2005, veuillez suivre votre programme de maintenance.
- Ne laissez aucun véhicule, y compris les motoneiges, rouler ou se stationner sur quelque partie que ce soit du système d'évacuation.
- Ne jetez pas de peinture, de solvants ou aucune sorte de produits chimiques toxiques dans les toilettes.
- Ne plantez pas de grands arbres ou d'arbustes à proximité car les racines peuvent affecter le champ d'évacuation.

- Faites en sorte que les gouttières, les canalisations d'enceinte ou toute eau de surface ne se déversent pas sur ou à proximité du système d'évacuation des eaux usées.
- Ne surchargez pas le système d'une trop grande quantité d'eau. Par exemple, en laissant une chasse ou un robinet couler ou en arrosant le champ d'évacuation ou à proximité de celui-ci.
- Ne jetez pas dans les toilettes des mégots de cigarette, des filtres, des serviettes hygiéniques, des journaux, des couches jetables, des préservatifs, des mouchoirs en papier (par exemple des Kleenex^{MD}), des serviettes en papier, des cheveux, du métal ou des produits en métal, du marc de café, des feuilles de thé, du gras ou de la graisse. Ces derniers peuvent tous boucher une fosse septique ou un champ de drainage.
- N'installez pas de dilacérateur domestique.
- Mettez en place une stratégie de conservation de l'eau pour la maison.
- Dans les zones où il y a un problème d'infiltration de givre, isolez la canalisation principale et la zone d'évacuation à l'aide d'une épaisse couche de paille pendant les mois d'hiver. Isolez aussi la fosse et la canalisation de raccordement de la maison.
- Ne laissez pas le système inactif pendant de longues périodes durant les mois froids d'hiver.
- Utilisez des clôtures contre la neige pour favoriser une isolation maximum contre les couches de neige.
- Si de l'eau s'accumule sur une zone d'évacuation, demandez conseil auprès de votre représentant de la santé environnementale et d'une personne autorisée.
- Ne laissez pas paître de grands animaux de ferme sur le champ d'évacuation.

Si vous avez des questions sur le fonctionnement des systèmes d'évacuation ou sur les exigences locales, contactez votre représentant local de la santé environnementale.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1** en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.